



BROCHURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 3 juin 2025

I - LE MOT DU PRÉSIDENT	P.5
II - L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	P.6
■ Pourquoi voter ?	p.7
■ Projet de résolutions à l'Assemblée Générale du 3 juin 2025	p.7
■ Candidats au Conseil d'Administration	p.9
III - VOTRE MUTUELLE	P.17
■ Qui sommes nous ? La Mutuelle en quelques chiffres	p.18
■ La Gouvernance	p.19
■ La Mutuelle : Notre organisation	p.20
■ L'adhérent au cœur de notre activité	p.21
■ Notre activité : une équipe attentive et engagée	p.21
■ Un site et une appli mobile	p.21
■ Le dentaire : 1 ^{er} poste de prestations de la Mutuelle	p.22
■ L'âge des adhérents et ayants droit	p.22
■ Informations des décisions relatives aux cotisations et prestations prises par le Conseil d'administration pour l'année 2025	p.23
■ Un nouveau service : deuxiemeavis.fr	p.25
■ We Care : dispositif santé et bien-être des collaborateurs !	p.25
■ La réforme « 100 % Santé »	p.26
■ Quelques bons réflexes en matière de santé	p.27
■ Une Mutuelle sociale et solidaire	p.28
■ Le soutien de la Mutuelle à l'Institut les Cent Arpents	p.29
■ Questions / réponses sur la Mutuelle	p.30

- | -

Le mot du Président

I - Le mot du Président



Serge CHEVRIER

Président de la Mutuelle BNP Paribas

Chères adhérentes, chers adhérents,

Les années se suivent et se ressemblent pour les mutuelles, les autres organismes de couverture santé français et pour leurs adhérents salariés et retraités. 2024 aura été, à cet égard, marquée par une nouvelle hausse significative des dépenses de santé (+6% des prestations pour notre part), nourrie par l'inflation bien sûr, mais aussi par des transferts de la Sécurité Sociale en dentaire et par les récentes révisions de tarifs des consultations médicales.

Le contexte aura également été caractérisé par une fin d'année pour le moins chaotique au plan gouvernemental avec des conséquences inédites pour nous et pour vous, à savoir de réelles incertitudes sur l'évolution 2025 de certains remboursements santé (révision ou pas du Ticket Modérateur des consultations médicales de généralistes et spécialistes, ainsi que sur certains médicaments) et au final sur l'application d'une taxe additionnelle pour tous les organismes santé.

Tous ces éléments qui nous ont conduits à réviser tardivement nos cotisations 2025 (dont +0,5 centimes pour tous nos adhérents) ne facilitent bien sûr pas notre pilotage de la Mutuelle, laquelle sera finalement taxée à +2% de ses cotisations, soit près de 2 M€ de façon malheureusement pérenne en l'état actuel de nos informations.

En dépit de ces vents contraires dont certains impossibles à anticiper et de tensions inflationnistes encore fortes, votre Mutuelle est parvenue, cette année encore, à bien maîtriser ses frais de Gestion et à piloter au plus juste les résultats techniques des retraités et des salariés. La Mutuelle s'est par ailleurs à nouveau appuyée en 2024 sur un Conseil d'Administration très mobilisé et des équipes motivées et compétentes pour continuer à améliorer de façon continue nos prestations (cf notre nouveau service 2ème Avis) et mener à bien des projets devenus majeurs notamment sur les sujets de fraude, de risque IT Cyber (DORA).

Quelques-uns de ces chantiers de transformation lourds et parfois complexes (nouveau site internet, évolutions informatiques en liaison avec notre partenaire Génération, ...) ont pu générer en 2024 quelques dysfonctionnements dont certains mobilisent encore actuellement toutes nos équipes et celles de nos prestataires informatiques.

Nous sommes évidemment très confiants sur un retour imminent à la qualité de service que vous attendez légitimement et nous abordons 2025 sereinement avec une Mutuelle financièrement très solide et plus que jamais en capacité de vous offrir sur la durée une couverture santé de grande qualité et à un prix compétitif.

En vous remerciant à nouveau de votre confiance et avec mes sentiments les plus cordiaux.



- II -

L'Assemblée Générale

POURQUOI VOTER ?

Pourquoi avons-nous absolument besoin de votre vote ?

Car nous sommes une mutuelle, attachée à nos valeurs... et que les décisions appartiennent aux adhérents salariés et retraités.

À l'heure où le besoin de solidarité se fait encore plus nécessaire dans notre société, **démontrez par votre vote que vous êtes engagés à nos côtés** pour préserver notre modèle de Mutuelle d'entreprise.

Dans un monde qui se transforme et qui nécessite des adaptations permanentes, **aidez-nous, par votre confiance**, afin que votre Mutuelle (à taille humaine, solide) puisse bénéficier d'une gouvernance efficace et ait la possibilité d'évoluer en prenant sans retard, grâce à votre vote, des décisions rapides au bénéfice de tous les adhérents.

Pourquoi voter dès la première convocation ?

En votant dès la première convocation et en vous exprimant d'emblée sur toutes les résolutions, vous éviterez une seconde convocation toujours coûteuse alors que notre Mutuelle doit avant tout, mobiliser ses capitaux et ses forces vives pour la couverture santé de ses adhérents salariés et retraités.

La brochure de l'Assemblée Générale est mise à disposition en ligne sur le site de la Mutuelle ainsi que sur le site de vote.

En conformité avec la démarche RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) de la Mutuelle, seule la brochure simplifiée accompagne le bulletin de vote adressé par courrier postal aux adhérents n'ayant pas communiqué d'adresse email.

La brochure dans sa version complète est adressée à tout adhérent sur simple demande exprimée par mail au secrétariat de la Mutuelle (paris_mutuelle_secretariat_general@bnpparibas.com) ou téléphone.



PROJET DE RÉSOLUTIONS à l'Assemblée Générale du 3 juin 2025

Pourquoi votre vote est important ?

L'Assemblée Générale aura lieu le 3 juin 2025 à 8h30, Immeuble Compans, 3-5-7 rue du Général Compans, 93500 PANTIN.

Au cas où le quorum nécessaire à chaque résolution ne serait pas atteint le 3 juin, une seconde Assemblée Générale sera convoquée le 17 juin.

Votre vote est essentiel au bon fonctionnement de la Mutuelle, vous pouvez maintenant voter en ligne : <https://mutuelle-bnpparibas.vote.voxaly.com>.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025 du 3 juin sur 1^{ère} convocation et du 17 juin 2025 sur 2^{nde} convocation

1^{ère} RÉOLUTION - Comptes annuels 2024 et Rapport de gestion

Quorum : le quart des membres inscrits - Majorité : 50 % des suffrages

Les comptes annuels et le rapport de gestion exposent les grandes lignes de la gestion et les faits marquants de la vie de la Mutuelle au cours de l'exercice 2024. La brochure de l'Assemblée Générale est mise à disposition en ligne sur le site de la Mutuelle ainsi que sur le site de vote.

2^{ème} RÉOLUTION - Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Quorum : le quart des membres inscrits - Majorité : 50 % des suffrages

Le rapport du Commissaire aux comptes exprime l'opinion de celui-ci sur les comptes arrêtés par la Mutuelle.

3^{ème} RÉOLUTION - Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et attestation du Commissaire aux comptes sur le rapport du Conseil d'administration détaillant « les sommes et avantages de toute nature versés à chaque administrateur »

Quorum : le quart des membres inscrits - Majorité : 50 % des suffrages

Rentre dans le champ des conventions réglementées soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration : toute convention intervenant entre une mutuelle et l'un de ses administrateurs ou dirigeant opérationnel ou une personne morale à laquelle elle a délégué tout ou partie de sa gestion. Le rapport du Commissaire aux comptes présente les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont il a été avisé.

4^{ème} RÉOLUTION - Proposition d'affectation du résultat en « fonds propres - réserves »

Quorum : le quart des membres inscrits - Majorité : 50 % des suffrages

La Mutuelle propose d'affecter les résultats en « fonds propres - réserves ».

5^{ème} RÉOLUTION - Nomination du cabinet Burette en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité

Quorum : le quart des membres inscrits - Majorité : 50 % des suffrages

L'assemblée générale est invitée à nommer le Cabinet SEC BURETTE, société de commissaire aux comptes enregistrée auprès de la H2A sous le numéro 84090004, en qualité de commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité, pour la durée de son

mandat restant à courir au titre de sa mission de certification des comptes, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2028 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Compte tenu des évolutions réglementaires en cours, cette résolution sera utilisée si la Mutuelle reste assujettie aux obligations en matière de durabilité.

La Directive (UE) n° 2022/2464 du 14 décembre 2022, transposée en droit français par l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023 (CSRD) et le décret du 30 décembre 2023, exige des entreprises soumises, la publication d'un rapport de durabilité au sein du rapport de gestion. Elle vise la diffusion d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) fiables, pertinentes et comparables. Ces informations doivent être vérifiées par un commissaire aux comptes ou un organisme tiers indépendant (OTI). Ces vérificateurs émettront, sur la base d'une mission d'assurance modérée, un avis qui fera l'objet d'un rapport de certification destiné au cabinet chargé de statuer sur les comptes.

6^{ème} RÉOLUTION - Ratification de la cooptation d'une administratrice : Séverine Lafont

Quorum : le quart des membres inscrits - Majorité : 50 % des suffrages

Au cours du Conseil d'administration du 8 avril 2025, celui-ci a nommé Madame Séverine Lafont administratrice en remplacement d'un administrateur sortant dont le mandat se termine en 2025. L'administratrice dont la cooptation a été approuvée par le Conseil d'administration achève le mandat de celui qu'elle a remplacé.

L'Assemblée Générale est invitée à ratifier la cooptation de Madame Séverine Lafont.

7^{ème} RÉOLUTION - Ratification de la cooptation d'un administrateur : Thibaut Bergeron

Quorum : le quart des membres inscrits - Majorité : 50 % des suffrages

Au cours du Conseil d'administration du 8 avril 2025, celui-ci a nommé Monsieur Thibaut Bergeron administrateur en remplacement d'un administrateur sortant dont le mandat se termine en 2025. L'administrateur dont la cooptation a été approuvée par le Conseil d'administration achève le mandat de celui qu'il a remplacé.

L'Assemblée Générale est invitée à ratifier la cooptation de Monsieur Thibaut Bergeron.

8^{ème} RÉOLUTION - Election de 5 administrateurs pour un mandat de 6 ans

Quorum : la moitié des membres inscrits* - Majorité : 50 % des suffrages

Les cinq sièges seront attribués aux femmes ou aux hommes ayant obtenu le plus de voix et permettant d'assurer le respect de la parité Femmes/Hommes prévu à l'article L114-16-1 du Code de la mutualité au sein du Conseil d'administration.

*25 % des suffrages exprimés sur seconde convocation

CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



NOM : AUBERT Prénom : Pascal

Date de naissance : **30/01/1962**

Fonction et entité de rattachement : **Retraité au 31/07/2025**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **Membre du CA depuis 2016**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **Simmolumus**

Autre(s) mandat(s) en mutualité :

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

J'ai intégré le Groupe BNPP à la suite de la fusion avec Fortis en 2010 dans le Pôle CIB. J'ai, depuis 2012, exercé plusieurs fonctions syndicales au sein du CE des Pôles et Fonctions (élu, Représentant Syndical, Délégué Syndical...) au service des salariés mais aussi été mandaté au Conseil d'administration de l'URSSAF île de France.



NOM : BERGERON Prénom : Thibaut

Date de naissance : **16/03/1978**

Fonction et entité de rattachement : **BCEF FINANCE**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration :

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **N/A**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **N/A**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

J'ai rejoint BNP Paribas en 2006, d'abord chez Finance Groupe. Je suis depuis 2019 chez BCEF, responsable du contrôle de gestion. Je suis également administrateur de BNP Paribas Nouvelle Calédonie.



NOM : BON CASERY Prénom : Elisabeth

Date de naissance : **08/04/1973**

Fonction et entité de rattachement : **Représentant du personnel Région Auvergne Rhône Alpes**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **depuis 2021 – 4 ans**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **déléguée syndicale SNB BNP Paribas**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **aucun**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Sensible et sensibilisée aux sujets de santé dans leur ensemble, référente SNB pour les collègues actifs et retraités je souhaite poursuivre ma mission au sein de la Mutuelle BNP Paribas pour porter la voix des salariés et faire avancer le sujet de la santé dans notre entreprise face au désengagement de la Sécurité Sociale.



NOM : CHEVRIER Prénom : Serge

Date de naissance : **28/05/1961**

Fonction et entité de rattachement : **Membre du COMEX de RHG - Retraité en 2026**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **Administrateur depuis 2017**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **Président de la Mutuelle (depuis 2019)**

Autre(s) mandat(s) en mutualité :

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

C.O.O. et Responsable des Services France de RHG. Administrateur de plusieurs associations ou structures internes (GAM Restaurant, Etoile, Cent Arpents, B.C.S., Comité Directeur National de l'ASC, ...)

CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



NOM : LAFONT **Prénom : Séverine**

Date de naissance : **28/11/1971**

Fonction et entité de rattachement : **Trésorière ASC BNP Paribas**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **Aucune**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **Mandat prudhommal CFTC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **Hostia**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Je suis administratrice chez Malakoff Humanis, depuis 2018 et de ce fait, je suis sensibilisée et concernée par les problématiques relevant de la santé et de la protection sociale. C'est également dans ce cadre et dans la continuité de mon parcours que je fais, aujourd'hui, acte de candidature au poste d'administratrice à la Mutuelle BNP Paribas.



NOM : ADJEDI **Prénom : David**

Date de naissance : **01/04/1976**

Fonction et entité de rattachement : **Ingénieur Risques IT et Cyber / BNPP SA**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration :

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) :

Autre(s) mandat(s) en mutualité :

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Expert Cybersécurité (organisation d'exercices de simulation d'attaques des entités du Groupe, amélioration des dispositifs de détection et d'alertes du Groupe). Ancien élu CSEEPF de 2019 à 2023.



NOM : BARLET **Prénom : Anne-Marie**

Date de naissance : **15/03/1960**

Fonction et entité de rattachement : **Superviseur de risques BC/IT DR – Fonction RISK**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **Aucune**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **Elue CGT – CSEE Pôles et Fonctions**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **Néant**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Cadre de direction BNP Paribas depuis 1994. Conseiller prud'homal au CPH de Paris (collège salariés). Assesseur au Tribunal Judiciaire – Pôle social Paris (ex-Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale). Très impliquée sur les sujets de santé au travail.



NOM : BELLUET **Prénom : Alexis, Raphaël**

Date de naissance : **18/11/1994**

Fonction et entité de rattachement : **Analyste stratégique, BNP Paribas SA**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration :

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) :

Autre(s) mandat(s) en mutualité :

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Analyste stratégique au sein de l'équipe Stratégie & Développement Groupe (F&S)

CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



NOM : BENHAROUS **Prénom : Dinaël, Déborah**

Date de naissance : **15/12/1987**

Fonction et entité de rattachement : **Auditrice Inspection Générale**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration :

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) :

Autre(s) mandat(s) en mutualité :

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Actuellement, plus aucune fonction associative. Précédemment, fonctions associatives de gestion de la communication au sein de 2 associations politiques (une nationale et une européenne). Professionnellement, j'audite depuis septembre les filiales du groupe. J'ai une formation juridique en droit des entreprises avec une spécialité fiscalité et comptabilité.



NOM : BLANC **Prénom : Alexis**

Date de naissance : **09/09/1975**

Fonction et entité de rattachement : **Responsable de RISK PRM (fonction RISK)**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **N/A**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **N/A**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **N/A**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Je travaille au sein de BNP Paribas depuis 2016 et suis actuellement responsable de l'équipe RISK PRM (Project & Resource Management) qui est notamment en charge de la gestion du budget (avec Finance & Strategy) et des projets de RISK. J'ai une bonne connaissance des mutuelles dites « loi de 1945 » pour avoir effectué une étude approfondie sur ce secteur d'activité dans le cadre d'autres responsabilités professionnelles et suis sensible aux valeurs de solidarité et de responsabilité que porte la Mutuelle du Groupe dans un environnement très changeant.



NOM : CABORT **Prénom : Danielle**

Date de naissance : **26/05/1959**

Fonction et entité de rattachement : **Retraitée**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **2018-2022**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **N/A**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **N/A**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Ayant fait valoir mes droits à la retraite en avril 2024, j'ai rejoint l'ADR en qualité de déléguée de secteur. Je connais bien notre Mutuelle car j'ai été membre de son conseil d'administration pendant 4 ans dans le cadre de mon engagement syndical. Nos acquis sociaux doivent être conservés et c'est pour les défendre au plus haut niveau que je souhaite rejoindre le conseil d'administration de notre Mutuelle.



NOM : CERVANTES **Prénom : Gines**

Date de naissance : **22/07/1961**

Fonction et entité de rattachement : **Conseiller Proximité, Conflans-Ste.-Honorine (1470)**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **Néant**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **Représentant de Section Syndicale (UGICT-CGT)**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **Néant**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



NOM : CHARRAS **Prénom : Bertrand**

Date de naissance : **10/05/1973**

Fonction et entité de rattachement : **Responsable Control Room/CIB Compliance**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration :

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) :

Autre(s) mandat(s) en mutualité :

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Dans le secteur bancaire depuis 23 ans, j'ai intégré BNP Paribas depuis près de 10 ans. Lors de mon parcours professionnel, j'ai pu développer ma capacité d'analyse juridique et d'audit. Je suis désireux d'exercer ce rôle d'administrateur et suis actuellement inscrit à une formation auprès du cabinet ALATH.



NOM : CHIRLIAS **Prénom : Aline**

Date de naissance : **28/06/1979**

Fonction et entité de rattachement : **Directrice d'agence, région Ile de France Ouest, BCEF**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **Elue CSEE Région Ile de France Ouest**

Secrétaire de la CSSCTE Région IDF Secrétaire adjointe du Comité Inter-entreprises du Service de Prévention et de Santé au Travail du groupe BNP Paribas.

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Collaboratrice du groupe depuis 20 ans, actuellement directrice d'agence bancaire détachée depuis 2019 en qualité déléguée syndicale SNB de la région Ile de France Ouest, outre mon engagement professionnel auprès de mes collègues, je suis également investie dans plusieurs associations au sein de BNP Paribas (Culturall, BCEF Act her) et dans ma vie personnelle et familiale (Association Parents d'Elèves Primaire et Collège).



NOM : DEMOCRITE **Prénom : Brigitte**

Date de naissance : **29/05/1959**

Fonction et entité de rattachement : **Retraitée**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Retraitée de BNP Paribas depuis janvier 2024, j'exerce actuellement comme directrice de B&D compagnie société de conseil en IA, parallèlement, je m'investis au sein de l'ADR où j'occupe les fonctions de cheffe de projets du Pôle Projets, Développement et Communication, ainsi que responsable du secteur Guadeloupe.



NOM : DE NICOLAY **Prénom : Géraldine**

Date de naissance : **14/02/1962**

Fonction et entité de rattachement : **Finance & Strategy**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Expert crédit 18 ans CIB Front coverage.

Risque opérationnel et comptable 9 ans CIB ITO.

Contrôle comptable 4 ans Financial Strategy.

CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



NOM : EL GARGATI **Prénom : Mehdi**

Date de naissance : **25/03/1983**

Fonction et entité de rattachement : **Assistant pôle accompagnement et soutien au commerce, BCEF RETAIL**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **CAT**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Actuellement en poste au sein du pôle d'assistance et de soutien au commerce chez BCEF, j'exerce également des responsabilités syndicales en tant que responsable de section au sein de la CAT.



NOM : GERARD **Prénom : Murielle**

Date de naissance : **07/08/1971**

Fonction et entité de rattachement : **Responsable Formation, CIB Securities Services**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Candidate au poste d'administratrice, je souhaite vous apporter, comme je le fais au quotidien, ma capacité à comprendre les enjeux et à écouter vos besoins afin de trouver des solutions pérennes. Également, j'ai un engagement associatif bimensuel qui matérialise mon investissement envers les autres.



NOM : JANIN **Prénom : Jérôme**

Date de naissance : **05/11/1973**

Fonction et entité de rattachement : **Directeur de programme TP&S – Transversal project & Steering**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

J'évolue dans le secteur financier depuis 1997. J'ai rejoint BNP Paribas Personal Finance en 2011 en charge des risques opérationnels puis de l'Inspection Générale. Depuis juin 2022, je pilote des programmes de transformation sponsorisés par le COO Groupe au sein de la Fonction TP&S – Transversal Projects & Steering. Je suis également certifié Administrateur de Sociétés par l'IFA & SciencesPo Paris depuis 2024.



NOM : LAJOINIE **Prénom : Delphine**

Date de naissance : **28/11/1979**

Fonction et entité de rattachement : **Directeur d'Investissement BNPP Asset Management Private Assets**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

- **Investissement en capitaux propres au sein de sociétés sous LBO (analyse des risques, analyse financière et stratégique, modélisation, négociation, suivi de portefeuille sur le marché (non coté) des mid-cap en Europe**
- **Membre du comité pour la mise en place de dette ou de capitaux propres de sociétés sous LBO pour les fonds gérés par Asset Management Private Assets/Corporate Assets**

CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



NOM : LEPROUST **Prénom : Damien**

Date de naissance : **25/05/1969**

Fonction et entité de rattachement : **Relation Client Finance Fronting chez CFO France Global Market BNPP SA**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Je travaille au sein de CFO France Global Market, spécialisé en comptabilité et fiscalité des activités de marché. J'ai 30 ans d'expérience dans le secteur financier et j'ai rejoint BNP Paribas en novembre 2023 à la suite de la fusion d'Exane. Par ailleurs, je suis depuis 4 ans président de l'association de gestion d'un établissement d'enseignement catholique.



NOM : LOURENCO **Prénom : Nadine**

Date de naissance : **12/05/1973**

Fonction et entité de rattachement : **CRG. DR Lille**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **Permanente syndicale DR Lille, Secrétaire du syndicat CGT Normandie – Picardie**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Conseillère Prud'homale au CPH de Rouen depuis 2017, bénévole à l'Union Locale CGT d'Elbeuf (permanences juridiques), bénévole association MAJIK Solidarité.



NOM : MILLY **Prénom : Jean-Marc**

Date de naissance : **02/12/1957**

Fonction et entité de rattachement : **Retraité**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Directeur d'agence, secrétaire CCE BNPP, Délégué National CFDT.



NOM : MOHADDAB EDDINE **Prénom : Hanane**

Date de naissance : **15/04/1983**

Fonction et entité de rattachement : **HELLO BANK**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **Référente Syndicale d'Entreprise pour la CAT**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Riche de plusieurs expériences professionnelles au sein de Banque en Ligne (CRC, Agence en Ligne, Hello Bank) c'est avec beaucoup d'intérêt que je suis les évolutions de la relation clients en lien avec l'essor du digital. Je suis actuellement Référente Syndicale d'Entreprise. Dans le cadre de ce mandat, j'assure la défense et l'accompagnement de salariés tout en œuvrant pour un dialogue social constructif.

CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



NOM : NICAISE Prénom : Valérie

Date de naissance : **23/04/1972**

Fonction et entité de rattachement : **IPS transverse, chargée de mission Epargne**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

30 ans d'expérience professionnelle dont 17 ans chez BNP Paribas (BP2S, OPS), 8 ans au sein du groupe Allianz et 5 ans chez Natexis. J'ai une bonne connaissance des institutionnels acquise dans mes fonctions chez deux Asset Managers et chez BP2S (activités de reportings pour les clients institutionnels). J'ai suivi une formation en actuariat (CEA, 2002).



NOM : PASSEMARD Prénom : Marie-Pierre

Date de naissance : **08/11/1972**

Fonction et entité de rattachement : **Responsable des équipes octroi de crédit RISK BCEF**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

J'évolue depuis plus de 20 ans dans la Banque de Réseau en France. Experte en sécurité financière et en risque de crédit, je contribue activement à l'amélioration des organisations et des processus afin de répondre aux exigences réglementaires, tout en accompagnant les entreprises dans leur développement. J'ai à cœur de participer à la transformation de la Banque en prenant des décisions structurantes et en accompagnant des équipes dans le changement.



NOM : POQUET Prénom : Frederik

Date de naissance : **02/07/1968**

Fonction et entité de rattachement : **Smartsourcing Practice Leader CIB Consulting & Transformation**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Je travaille chez BNP Paribas depuis plus de 33 ans, actuellement en charge des activités de Smartsourcing sur la région EMEA, après une carrière diversifiée dans plusieurs entités de la banque. En parallèle, je suis Président du Conseil Syndical de mon immeuble, très impliqué sur la gestion courante.



NOM : POTIER Prénom : Elena

Date de naissance : **29/06/1981**

Fonction et entité de rattachement : **Europe Méditerranée – Head of CIO Office**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Je suis une spécialiste du pilotage et de la maîtrise des risques, avec une bonne connaissance des enjeux et réglementaires du secteur de l'assurance/mutuelle et notamment des enjeux de protection des assurés/bénéficiaires.

CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



NOM : PRUGNARD de la CHAISE **Prénom : Sophie**

Date de naissance : **12/06/1976**

Fonction et entité de rattachement : **Directrice de Programme, Direction de l'Engagement d'Entreprise**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Convaincu que la Mutuelle est un partenaire essentiel des employés, je peux faire bénéficier le conseil de mon expérience au sein de différentes fonctions de BNP Paribas et expertise de plus de 20 ans en stratégie d'entreprise. Ayant à cœur responsabilité, développement durable et innovation, je serai heureuse de contribuer aux activités du Groupe dans un rôle complémentaire soutenant la Mutuelle dans ses actions et la définition de sa feuille de route.



NOM : REINGOT **Prénom : Alexandra**

Date de naissance : **04/11/1967**

Fonction et entité de rattachement : **Assistante sociale D.E. ASVT**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **Défenseur syndical désignée**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Madame, Monsieur, j'exerce la fonction d'assistante sociale au sein de ASVT entité We care RHG. J'accompagne les salariés avec une vision globale de leur situation. Ma mission est de permettre la conciliation entre vie privée et vie professionnelle malgré les accidents de la vie et les transformations professionnelle.



NOM : SOUSTRE **Prénom : Aurélien**

Date de naissance : **14/03/1984**

Fonction et entité de rattachement : **Conseiller patrimonial – Annecy Royale**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **RSS DR Lyon, CGT**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Membre :

- **Comité consultatif du secteur financier,**
- **Commission des pratiques commerciales de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution,**
- **Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers.**

Administrateur du groupe Malakoff Humanis (MH prévoyance, SGAM, holding et Association de moyens Président de la commission financière assurantielle du groupe et de l'AM Assurance de personnes.



NOM : TRAN **Prénom : André**

Date de naissance : **18/08/1974**

Fonction et entité de rattachement : **CIB ITO – CIB2S PROD Digitale**

Ancienneté au sein du Conseil d'administration : **NC**

Eventuel(s) mandat(s) syndical(aux) : **NC**

Autre(s) mandat(s) en mutualité : **NC**

Présentation des activités (professionnelles et/ou associatives) :

Depuis 2017 je travaille au sein de l'APS de CIB2S, aujourd'hui dans la transformation agile sur la mise en place de la gestion de la capacité et la qualification fonctionnelle des applications. A l'ASC de Paris, je suis membre du bureau de la section Running et Trail. J'espère contribuer à notre mutuelle, en apportant ma vision pragmatique issue de ma double compétence ENSISA/IAE Paris et de mon expérience dont 3 ans dans le domaine de l'assurance santé.

- III -

Votre Mutuelle

KUI SOMMES NOUS ?

La Mutuelle du Groupe BNP Paribas, est une mutuelle d'entreprise à caractère obligatoire pour les collaborateurs en activité des entreprises adhérentes et facultative pour les retraités de ces entreprises.

40

COLLABORATEURS

La Mutuelle en quelques chiffres au 31 décembre 2024



71 412 ADHÉRENTS
116 220
PERSONNES PROTÉGÉES



LA MUTUELLE COUVRE
71,75%
des EFFECTIFS FRANCE
du Groupe BNP Paribas



37,1%
SALARIÉS



24,3%
RETRAITÉS



38,6%
AYANTS DROIT

92,8%

des NOUVEAUX RETRAITÉS restent
ADHÉRENTS à la Mutuelle



93,2M€
de PRESTATIONS VERSÉES



LE RATIO DE PRESTATIONS /
COTISATIONS, qui rapporte les
prestations versées (y compris
frais de gestion associés) aux
cotisations collectées, est de
104,9%



91 202€

D'AIDES APPORTÉES PAR
LE FONDS D'ACTION SOCIALE
aux adhérents en difficulté



111,2M€
de COTISATIONS BRUTES ou
COTISATIONS COLLECTÉES (incluant
la Taxe Solidarité Additionnelle)
soit **98,2M€**
de COTISATIONS NETTES



8,5%
de FRAIS DE GESTION sur la
base des cotisations nettes



AVANCE DES FRAIS
par la Mutuelle auprès de
250 000
professionnels de santé



104,5% P/C ACTIFS



112,5% P/C RETRAITÉS

les déficits techniques sont
financés par les PRC actifs
et retraités (provisions pour
risques croissants)"

En 2024, pour répondre à l'évolution
des pratiques, la Mutuelle a **amélioré**
les remboursements des actes de
chirurgie et d'anesthésie pour les
médecins signataires de l'OPTAM, en
faveur des bénéficiaires des Options.

LA GOUVERNANCE de la Mutuelle est fondée sur :

Les administrateurs élus composant le Conseil d'administration,

Les dirigeants effectifs notifiés à l'ACPR,

Les fonctions clés en charge de l'actuariat, la gestion des risques, l'audit, la vérification de la conformité. Les fonctions clés reportent leurs travaux au Conseil d'administration et éclairent celui-ci.

La Direction opérationnelle est assurée par la Directrice, la Directrice adjointe en charge du Secrétariat général, et le Directeur adjoint en charge de la relation avec les adhérents.

Le Conseil d'administration est présidé par **Serge CHEVRIER**.

**14
administrateurs**

- 57% de femmes
soit 8 femmes
et 6 hommes
- âge moyen : 57 ans
- 11 salariés et 3 retraités

en 2024 :

6 Conseils d'administration
90% de taux de présence
et 9 Bureaux

2 Comités d'Audit & 1 Commission budgétaire

Les travaux du Conseil d'administration en 2024 ont porté principalement sur :

- L'approbation du budget 2025 avec la fixation du tarif des cotisations, une revue des garanties et services et règles d'adhésion, le lancement du nouveau site extranet,
- La gouvernance : validation des travaux de mise en conformité avec le règlement européen DORA, cooptation de nouveaux administrateurs, évaluation de la compétence collective des administrateurs, révision des articles 20, 23 et 25 des statuts,
- La mise à jour de la Notice d'information du contrat collectif et du Règlement mutualiste à adhésion à titre individuel,
- Les travaux relatifs à l'ORSA, le SFCR, le rapport actuariel et autres travaux réglementaires,
- Des réflexions autour de la révision du dispositif de solidarité entre les actifs et les retraités.

Le Conseil d'administration au 31 décembre 2024

CHEVRIER Serge, Président - RHG

BON-CASERY Elisabeth, Vice présidente - BCEF

FORLI Bernard, Secrétaire Général - Retraité

LELONG Louis, Secrétaire Général adjoint - RHG

AUBERT Pascal, Trésorier - CIB

FEUVRIER Stéphanie, Trésorière Générale adjointe - RHG

BARET Charlotte, Administrateur - LEGAL

BUCHOT Christian, Administrateur - Retraité

DUTHUILLE Anne, Administrateur - RHG

GREGOIRE Laurence, Administrateur - BCEF

JOSNARD BUISINE Elodie, Administrateur - Wealth Management

JOUBERT Marie-Pierre, Administrateur - Retraité

SAXE Lionel, Administrateur - Retraité

VOTAT Muriel, Administrateur - BCEF

La Direction

MONTOUCHET Fabienne, Directrice

LAMBERT Franck, Directeur adjoint

LEPINAU (de) Claire, Directrice adjointe

Les Dirigeants effectifs notifiés à l'ACPR

CHEVRIER Serge, Président - RHG

MONTOUCHET Fabienne, Directrice

LEPINAU (de) Claire, Directrice adjointe

Les Responsables fonctions clefs notifiés à l'ACPR

MONTOUCHET Fabienne, Fonction Gestion des Risques
- Directrice

LEPINAU (de) Claire, Fonction Vérification de la Conformité -
Directrice adjointe

MACRON Christèle, Fonction Actuarielle - Responsable
Comptabilité-Finances

PENA Valérie, Fonction d'Audit Interne - Auditrice

Le Bureau

CHEVRIER Serge, Président de la Mutuelle - RHG

BON-CASERY Elisabeth, Vice-présidente - BCEF

FORLI Bernard, Secrétaire Général - Retraité

LELONG Louis, Secrétaire Général adjoint - RHG

AUBERT Pascal, Trésorier - CIB

FEUVRIER Stéphanie, Trésorière Générale adjointe - RHG

Le Comité d'Audit et des Risques

FORLI Bernard, Président du Comité - Retraité

AUBERT Pascal, Trésorier - CIB

BUCHOT Christian, Administrateur - Retraité

VOTAT Muriel, Administrateur - BCEF

JOSNARD BUISINE Elodie, Administrateur - WM

Le Comité Financier

SAXE Lionel, Président du Comité - Retraité

CHEVRIER Serge, Président de la Mutuelle - RHG

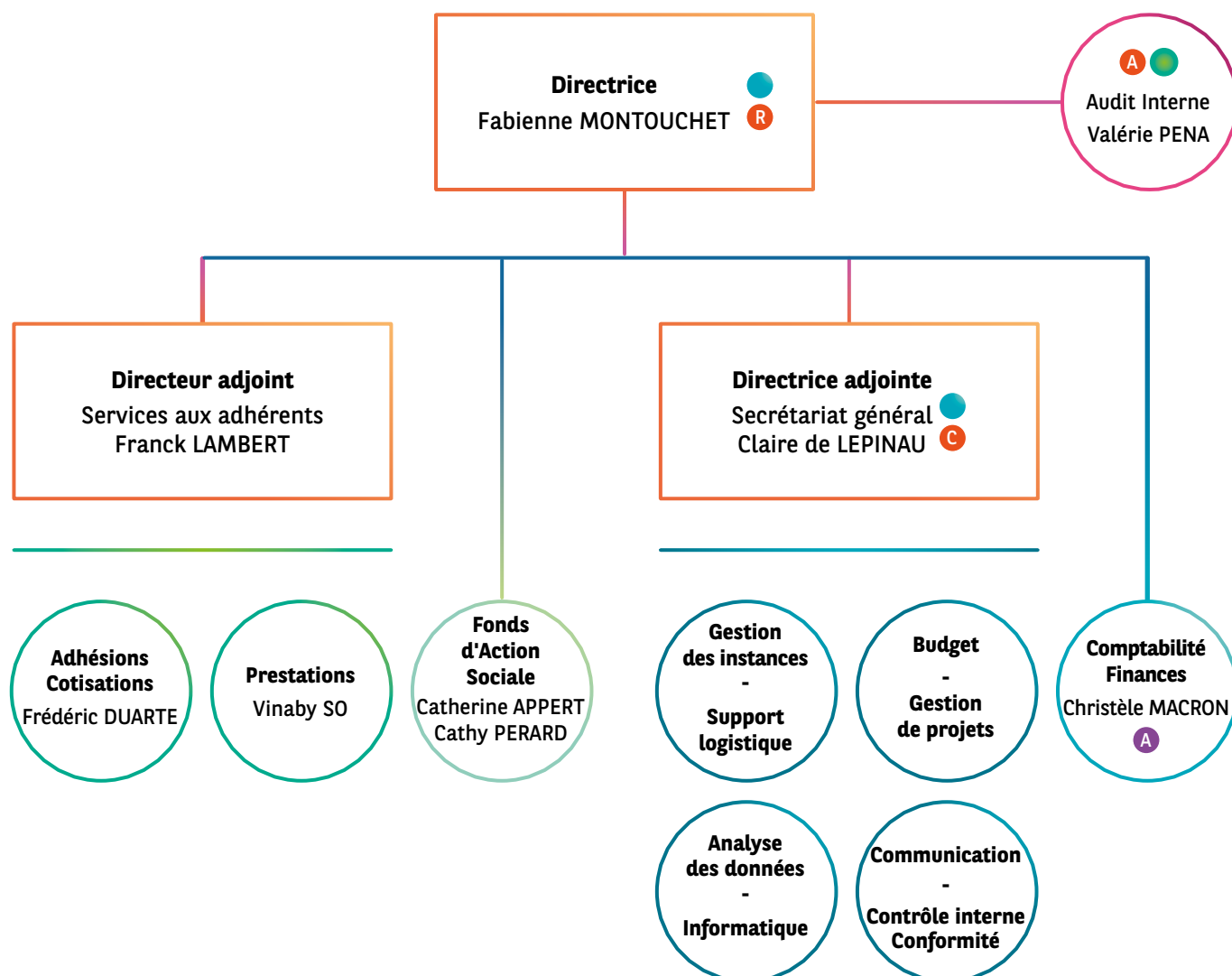
FORLI Bernard, Secrétaire Général - Retraité

LELONG Louis, Secrétaire Général Adjoint - RHG

BUCHOT Christian, Administrateur - Retraité

AUBERT Pascal, Trésorier - CIB

LA MUTUELLE : NOTRE ORGANISATION



Dirigeants effectifs	
Le Président	
La Directrice	
La Directrice adjointe	

Fonctions clés

Risques	R
Vérification de la conformité	C
Actuariat	A
Audit interne	A

 DPO



UN SITE ET UNE APPLI MOBILE

Accessibles et consultables en ligne

Simplifiez-vous la vie en vous connectant au site ou à l'appli mobile

Les réponses à vos questions en quelques clics

NB : Toutes les demandes transmises via le site et l'appli mobile sont traitées en priorité.



Le site de la Mutuelle
www.mutuelle.bnpparibas.fr



Application Mutuelle
BNP Paribas disponible
sur App Store et Google Play.



NOTRE ACTIVITÉ EN 2024

Une équipe attentive et engagée



PLUS DE

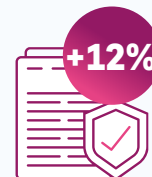
112 500

Attestations Tiers payant délivrées



21 658

Demandes Web des adhérents
par mois



+12%

28 514

Devis validés



+8,7%

39 651

soit **156**
appels traités
par jour

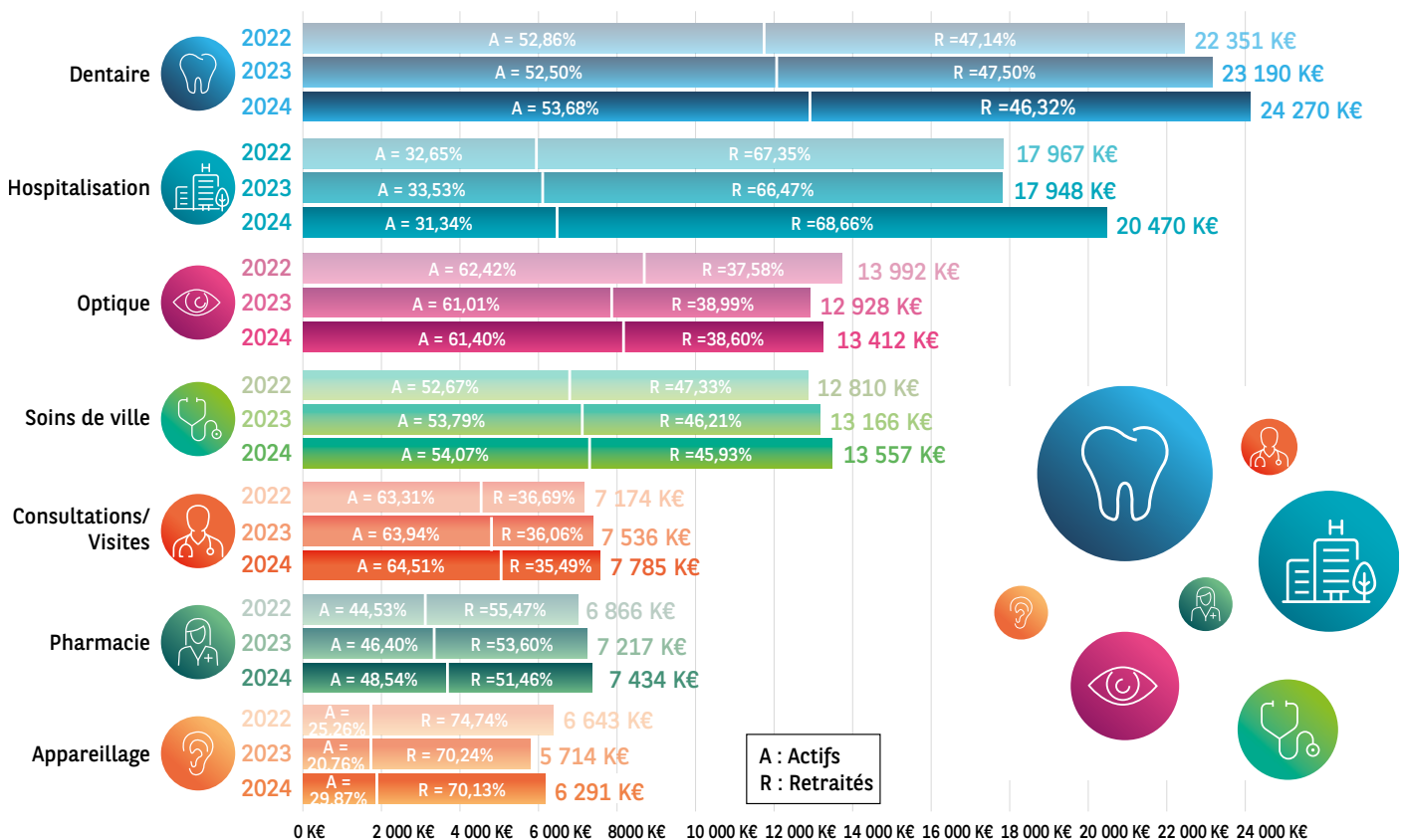


-12%

25 000

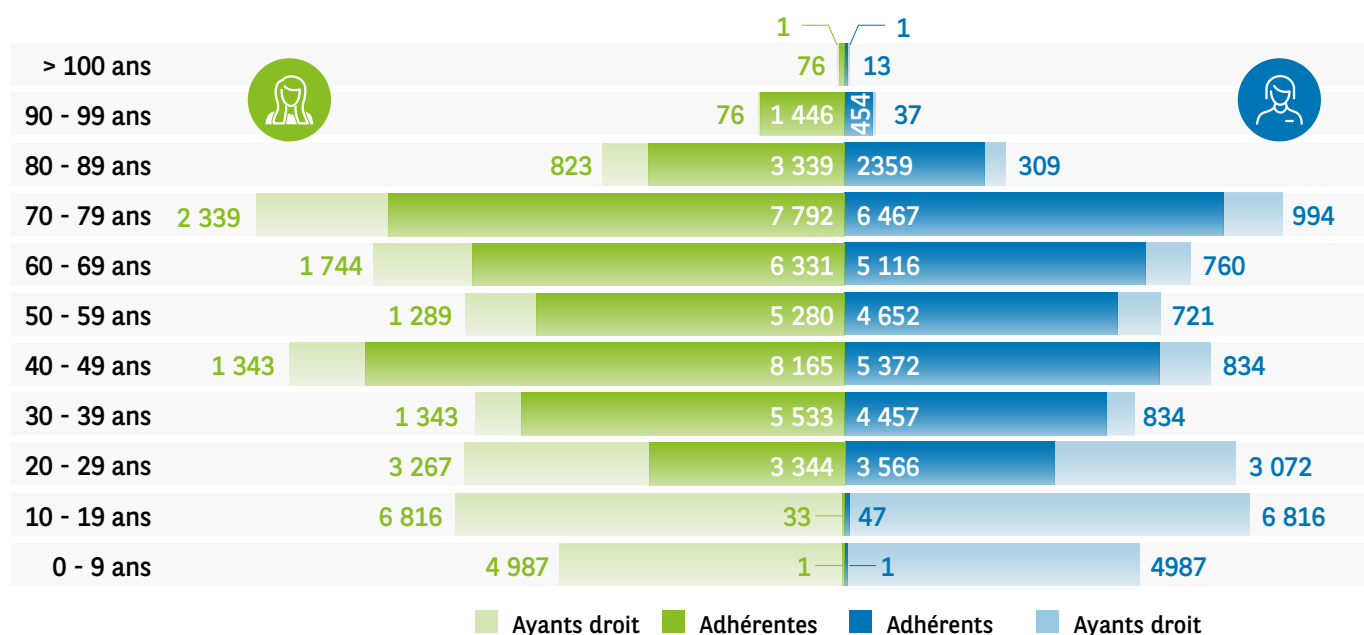
Courriers reçus
sur l'année

LE DENTAIRE : 1^{ER} POSTE DE PRESTATIONS VERSÉES PAR LA MUTUELLE



NB : l'année 2022 comprend le rattrapage des remboursements post cyberattaque

L'ÂGE DES ADHÉRENTS ET AYANTS DROIT



INFORMATIONS DES DÉCISIONS RELATIVES AUX COTISATIONS ET PRESTATIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2025

2025 : Un nécessaire **ajustement des cotisations** au regard d'une **forte évolution des dépenses de santé**.

Afin de limiter l'effort financier de ses adhérents en 2025, la Mutuelle renouvelle son choix de préserver le niveau des prestations par une revalorisation au plus juste de ses cotisations.

La cotisation des salariés est augmentée pour répondre à la hausse des dépenses de santé et rétablir ainsi un résultat technique des actifs à l'équilibre (-2,9 M€ en 2023 et estimé à -1,7 M€ en 2024), tout en finançant la hausse des dépenses de santé.

La Mutuelle réaffirme des principes de solidarité :

- la possibilité donnée aux adhérents de maintenir les enfants jusqu'à 28 ans,
- la gratuité à partir du 3e enfant,
- à l'égard des enfants en situation de handicap (taux d'incapacité $\geq$ à 50 %),
- une tarification non corrélée à l'âge pour les retraités.

Cotisations effectives depuis le 1er janvier 2025 :



ADHÉRENTS SALARIÉS

- L'augmentation de la cotisation mensuelle de base de 3,5 € pour le salarié et de 5,1 € pour l'employeur permettra de **couvrir les dépenses anticipées** afin de maintenir l'équilibre financier.
- En 2025, le **Plafond Mensuel de Sécurité sociale (PMSS)** est de 3 925 € progressant de 1,6 % par rapport à 2024.

	Salarié	Employeur	Total
Salaire mensuel¹ < PMSS (tranche A)	24,5 €	35,72€	60,22€
Salaire mensuel¹ compris en 1 et 2 PMSS (tranche B)	0,43 %	0,29 %	0,72 %
Plafond de la cotisation (tranche A + tranche B)	41,38 €	47,1€	88,48€

¹ Salaire mensuel = Revenu effectif réellement perçu qui comprend l'ensemble des éléments (fixe, primes, variable...) soumis aux cotisations de Sécurité sociale.



CONJOINTS, ENFANTS ET ASCENDANTS

- Pour les conjoint(e)s, PACSÉ(e)s, concubin(e)s, **la limite d'âge d'adhésion est fixée à 50 ans.**
- **Seuls les** conjoint(e)s, PACSÉ(e)s, concubin(e)s **déjà inscrit(e)s** au contrat collectif (salarié) sont **éligibles au contrat individuel (retraité).**

CONJOINT(E), PACSÉ(E), CONCUBIN(E)	< 40 ans	60 €
	de 40 à 59 ans	74 €
	$\geq$ 60 ans	113,5 €
ENFANT	de moins de 28 ans ²	33,5 €
ENFANT DE L'ADHÉRENT, EN SITUATION DE HANDICAP	Taux d'incapacité $\geq$ 80%	0 €
	> 28 ans et taux d'incapacité compris entre 50 et 79%	41,5 €
ASCENDANT À LA CHARGE DE L'ADHÉRENT		124,5 €

² Gratuité à partir du 3^e enfant. Les 3 enfants doivent être âgés de moins de 20 ans.

- Pour toute nouvelle adhésion ou en cas de changement, **le choix de l'option s'applique uniformément pour tous les membres d'une même famille.**
- La souscription d'une option engage l'adhérent pour un an, renouvelable tacitement.
- Le changement d'option est possible tous les 10 ans avec un délai de carence de 3 mois.

ADHÉRENTS & AYANTS DROIT	Option 1	Option 2
Moins de 20 ans	7,5 €	12 €
De 20 à 59 ans ³	15,5 €	33 €
≥ 60 ans	20 €	38 €

³ La cotisation est gratuite à partir du 3^e enfant. Les enfants doivent être âgés de moins de 20 ans.



ADHÉRENTS RETRAITÉS

- L'évolution des cotisations des retraités est contenue par l'utilisation du capital versé par BNP Paribas SA en 2004.
- La cotisation des retraités est définie en fonction du revenu effectif⁴ réellement perçu soumis à cotisations sociales à la date du départ de l'entreprise. La cotisation ne varie pas en fonction de l'âge.

≤ à 100% du PMSS *	92 €
> à 100%	102,5 €

⁴ Avant 2023, le revenu pris en compte était le salaire conventionnel annuel brut de base/12 à temps plein.

Pour répondre à l'évolution des pratiques du marché, la Mutuelle a choisi de revaloriser les remboursements des actes de chirurgie et d'anesthésie pour les médecins signataires de l'OPTAM :

- Option 1 : + 20 % sur la BRSS (Base de Remboursement de la Sécurité Sociale)
- Option 2 : + 40 % sur la BRSS

Vous souhaitez plus d'informations
sur vos garanties, vos cotisations, votre contrat...
Reportez-vous au Livret des cotisations et prestations
dans les rubriques Contrat ou / Mes informations générales.



COMMENT NOUS CONTACTER ?

Pour un traitement plus rapide de vos demandes, déposez vos justificatifs (simple photo ou format PDF), dans les rubriques dédiées. Adoptez le réflexe :

www.mutuelle.bnpparibas.fr ou **Appli mobile**



Mutuelle du Groupe BNP Paribas | CKA01A1 | 3-5-7 rue du Général Compans 93500 PANTIN

NOUVEAUTÉS



En 2024 la Mutuelle a mis à disposition de ses adhérents le service deuxiemeavis.fr. L'intérêt pour le service est avéré puisque 140 avis ont été rendus. Le service reste à votre disposition sur votre espace adhérent.

Deuxiemeavis.fr permet au malade et à son médecin de prendre l'avis d'un médecin avec un haut niveau d'expertise en cas de problème de santé sérieux ou de situation médicale complexe.

- **Une haute expertise médicale** : plus de 300 médecins spécialisés qui couvrent plus de 700 maladies (endométriose, cancérologie, mal de dos, acouphènes...).
- **Un taux de recommandation /satisfaction de 98 %.**
- **L'avis signé d'un médecin spécialisé dans votre pathologie en moins de 7 jours.**

En cas d'avis convergent avec le premier avis, vous serez rassuré sur votre diagnostic, traitement ou protocole de soin. En cas d'avis divergent, vous pourrez en discuter avec votre médecin pour trouver une alternative thérapeutique.

- **Un service patients à votre écoute** : des infirmières et patients experts à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches sur la plateforme, du lundi au vendredi, de 9H à 18H, par mail ou par téléphone.

- **Des contenus pour aller plus loin dans la compréhension d'une pathologie**

- Plus de 700 fiches pathologies disponibles
- De nombreux témoignages d'utilisateurs

Un service intégralement pris en charge par la Mutuelle BNP Paribas depuis le 1^{er} janvier 2024.



WE CARE : DISPOSITIF SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS !

Retrouvez toutes les pages d'actualités Santé et Bien-être du Groupe BNP Paribas sur le site Echonet rubrique We care : [We Care - Santé au travail & Bien-être - Echonet mobile](#)

La Mutuelle partenaire de We Care avec le Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) et des Assistants sociaux (ASVT)

We Care vous donne des conseils pour :

- Prendre soin de votre santé grâce aux guides prévention, santé et bien-être
- Vous accompagner en cas de maladies longues
- Gérer votre santé mentale et physique
- Vous accompagner dans votre éventuel rôle d'aidant

We Care a fixé les priorités de santé : santé mentale et sédentarité

Pourquoi la santé mentale ?

- La santé mentale est un état de bien-être indispensable pour se sentir en bonne santé. Elle ne se définit pas seulement par l'absence de trouble mental ou psychologique et fluctue en permanence parce qu'elle dépend de nombreux facteurs.
- Comme le fait d'être en bonne santé physique, être en bonne santé mentale permet de se sentir bien dans sa peau, de s'épanouir, d'agir, de s'intégrer et de participer à la vie socio-économique.

Pourquoi la sédentarité ?

- Être assis pendant des périodes prolongées et ininterrompues comporte des risques importants pour la santé. Il a été démontré l'effet bénéfique sur la santé des interruptions fréquentes du temps passé assis, notamment sur la santé cardio-vasculaire.

LA RÉFORME 100% SANTÉ

En France, les domaines pour lesquels le renoncement aux soins est le plus fort sont **l'audiologie, le dentaire et l'optique**. C'est sur ces domaines que le « **reste à charge** » est généralement le plus élevé. Les pouvoirs publics ont donc fait en sorte que, sur une sélection de soins dits « essentiels » dans chacun des 3 domaines, un dispositif nouveau permette aux assurés d'être **intégralement remboursés** : c'est la **réforme 100% Santé** et son dispositif « **reste à charge zéro** ».

Avec la réforme 100% Santé, en agissant sur 2 leviers que sont la **limitation des prix et l'augmentation des remboursements**, les pouvoirs publics rendent accessibles une sélection de prothèses dentaires, d'aides auditives et de lunettes en permettant qu'elles soient remboursées à 100%.

L'offre 100% Santé s'appliquant à **l'optique, l'audiologie et le dentaire** (couronnes, bridges et dentiers), donne accès à des soins et des équipements pris en charge à 100% après remboursement par l'Assurance Maladie et la Mutuelle du Groupe BNP Paribas.

Concrètement, comment fonctionne le 100% Santé ?

Tous les adhérents de la Mutuelle et leurs ayants droit peuvent bénéficier de l'offre 100 % Santé.

3 familles de soins sont concernées :



Les aides auditives (audioprothèses)

Des aides auditives de qualité 100% Santé sont garanties « sans reste à charge », grâce à leur Prix Limite de Vente (PLV) et au financement de l'Assurance Maladie et de la Mutuelle.

L'offre 100% Santé propose un large choix d'aides auditives pour répondre aux besoins de chacun :

- intra-auriculaire, écouteur déporté, contour d'oreille...
- 12 canaux de réglages ou dispositif de qualité équivalente,
- nombreuses fonctionnalités : anti-acouphène, réducteur de bruit du vent, anti-Larsen, Bluetooth...

Tous les audioprothésistes doivent obligatoirement proposer un devis comportant au moins une offre 100% Santé pour chaque oreille.



Le dentaire (prothèses dentaires)

Un choix étendu de prothèses dentaires prises en charge à 100% (couronnes, bridges, inlay...) est proposé dans l'offre 100% Santé.

Le dentiste consulté doit systématiquement présenter un devis incluant un plan de traitement 100% Santé précisant :

- les soins à réaliser avec une tarification entrant dans le cadre des Honoraires Limites de Facturation (HLF),
- les prothèses avec le (ou les) matériau(x) choisi(s), la position sur la mâchoire avec un tarif entrant dans les Prix Limites de Vente (PLV) fixés par le régulateur.

Tous les dentistes doivent proposer un devis 100% Santé entièrement remboursé si les soins à réaliser existent dans l'offre 100% Santé.



L'optique (lunettes de vue)

Les opticiens proposent depuis 2020 une offre 100% Santé comprenant des montures et des verres de qualité, intégralement remboursés.

Ils doivent proposer au minimum 17 modèles différents de montures pour les adultes et 10 modèles de montures pour les enfants, en 2 coloris différents, ne dépassant pas un Prix Limite de Vente (PLV).

Les verres répondent à tous les besoins de correction visuelle et présentent de bonnes performances techniques : amincissement, verres anti-rayures, verres anti-reflets.

L'offre 100% Santé permet de choisir des verres 100% Santé et d'opter pour une monture en dehors de cette offre. Dans ce cas, la monture hors 100% Santé sera prise en charge selon les conditions prévues par la Mutuelle et selon les garanties souscrites. Et inversement, l'offre 100% Santé permet de choisir une monture 100% Santé et des verres hors 100% Santé, pris en charge selon les conditions prévues par la Mutuelle et selon les garanties souscrites.

Tous les opticiens ont l'obligation de présenter un devis à leurs clients comportant au minimum un équipement 100% Santé.



QUELQUES BONS RÉFLEXES EN MATIÈRE DE SANTÉ

PRÉVENTION	■ Je consulte le dentiste une fois par an, ainsi que toute la famille, cela peut m'éviter de lourds soins ultérieurs. ■ Je me rends aux invitations de prévention reçues de l'Assurance Maladie (dentiste pour les enfants, dépistages...). ■ Je prends soin de ma forme (bien m'alimenter, bouger, bien dormir...) au quotidien. Consultez la rubrique Prévention sur le site de la Mutuelle qui va s'enrichir tout au long de l'année.
DEVIS	■ À l'hôpital (en cas d'opération prévue), chez l'opticien ou le dentiste : je demande systématiquement un devis. Je ne dois pas communiquer le niveau de mes garanties au professionnel. ■ Depuis la réforme 100% Santé, les opticiens, audioprothésistes et les dentistes, doivent proposer 2 devis incluant une offre 100 % Santé (sans reste à charge pour moi). ■ Je n'hésite pas à comparer 2 dentistes pour une même prestation. À noter : la chambre individuelle ne peut pas vous être facturée si vous ne l'avez pas demandée.
TARIF DES CONSULTATIONS	■ Je déclare mon médecin traitant pour éviter toute majoration du ticket modérateur (part non prise en charge par l'Assurance maladie) ■ Sur www.annuaire.sante.ameli.fr, je me renseigne pour savoir : - si un médecin est conventionné et s'il pratique des dépassements d'honoraires (signataire OPTAM-Option Pratique Tarifaire Maîtrisée), - si les honoraires proposés à l'hôpital sont cohérents avec les devis ou les bonnes pratiques. À noter : il est possible de négocier dans les hôpitaux privés, le médecin doit vous remettre une information écrite préalable si les tarifs dépassent 70€, dépassements d'honoraires inclus.
DEUXIÈME AVIS	 ■ Pour un avis complémentaire, j'ai recours à deuxiemeavis.fr 
MÉDICAMENTS	■ En cas de traitement longue durée je privilégie les boîtes de médicaments de grande contenance, cela permet d'éviter de payer des franchises. ■ J'opte pour les médicaments génériques.
DÉMARCHE RESPONSABLE	■ J'ai recours au forfait optique, ou tout autre forfait, uniquement si j'en ai besoin; les dépenses auront une incidence sur le niveau des cotisations de tous et des garanties. ■ Avant de passer à la pharmacie je vérifie que je n'ai pas déjà en ma possession les médicaments prescrits.

UNE MUTUELLE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Fonds d'Action Sociale

Le **Fonds d'Action Sociale** a pour objectif d'épauler ses adhérents et/ou leur(s) ayant(s) droit se trouvant en difficulté financière.

Vous AVEZ :

- **adressé vos factures acquittées au service des Prestations après le remboursement par l'Assurance Maladie**, il subsiste un **reste à charge** important sur des **frais liés à la santé**,
- **sollicité l'action sociale d'autres organismes** tels que l'Action Sanitaire et Sociale de l'Assurance Maladie dont vous dépendez, la complémentaire santé de votre conjoint(e), les organismes de retraites complémentaires, le Conseil régional ou départemental, sans oublier la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour les personnes en situation de handicap, **faites-nous parvenir les accords et/ou refus des divers organismes**,
- **des revenus modestes**,

Vous POUVEZ :

- vous **rapprocher du Fonds d'Action Sociale de la Mutuelle du Groupe BNP Paribas**,
- Consulter les fiches descriptives en fonction de votre besoin :
 - Aides aux personnes en situation de handicap,
 - Aides exceptionnelles,
 - Aide en sortie d'hospitalisation,
 - Aide familiale.
 - Aide à la personne,

Vous ADRESSEREZ :

- Tous les documents demandés via votre espace adhérent : Démarches / Je souhaite faire une demande d'aide exceptionnelle (FAS)
- Sélectionner l'objet de la demande puis : **En savoir plus**
- Consulter la fiche descriptive concernée et télécharger l'**Attestation sur l'honneur** à compléter et à adresser via / **Accéder au formulaire de demande**
- Suivre les étapes puis **Confirmer**
 - En situation de handicap (Taux d'incapacité ≥ à 50 %)
 - Autre situation

Vous NE POUVEZ PAS :

- **solliciter le Fonds d'Action Sociale** pour des dépassements d'honoraires, des soins prothétiques dentaires, des équipements optiques, des aides auditives, des frais liés à la dépendance...

Le **Fonds d'Action Sociale de la Mutuelle** du Groupe BNP Paribas **a soutenu** plus de **500 adhérents** en 2024 en octroyant 91 202€ :

- **43 550 €** pour les personnes en situation de handicap,
- **47 652 €** d'aides exceptionnelles.

Informations complémentaires sur :



Notre site : www.mutuelle.bnpparibas.fr

- Espace adhérent
- Aide et contact
- Les questions les plus fréquentes



L'appli mobile : **Mutuelle BNPP**

- Espace adhérent
- Une question ?

LE SOUTIEN DE LA MUTUELLE À L'INSTITUT LES CENT ARPENTS

Fondé en 1981 par notre Mutuelle, l'Institut Les Cent Arpents, situé à Saran près d'Orléans, vise à offrir un accompagnement de qualité à 120 adultes en situation de handicap.

Un lieu de vie

L'offre du pôle Habitat composée d'un hébergement collectif rénové et d'un panel de logements adaptés sur site ou en périphérie de l'Institut s'accompagne de services de proximité. Les personnes en situation de handicap ont souvent besoin d'un accompagnement personnalisé pour les aider à gérer les aléas de la vie quotidienne, développer leur autonomie, prendre leur place dans la société. Une résidence inclusive de 20 logements ouverte en 2020, assortie d'un Projet de Vie Sociale Partagée, élargit l'approche à d'autres personnes en situation de handicap et le projet devrait s'étendre prochainement à 10 autres logements.

Un lieu de travail

115 personnes en situation de handicap travaillent dans 5 secteurs d'activités professionnelles : Imprimerie-Reprographie, Peinture Industrielle, Menuiserie, Espaces verts, Sous-Traitance industrielle à visée commerciale et le secteur Accueil Restauration Entretien des locaux au bénéfice de la Plateforme. Le pôle Travail déploie ses prestations d'inclusion en entreprise par le développement de conventions partenariales et d'appui aux travailleurs et aux entreprises. Le pôle Etudes et Formation apporte son concours au développement et à l'adaptation des compétences aux situations d'emploi en milieu ordinaire.

Un engagement solidaire

Depuis sa création, la Mutuelle soutient son engagement à l'Institut en sa qualité :

- de cliente, en passant commande régulièrement à l'atelier Imprimerie,
- de propriétaire, en investissant annuellement pour la modernisation, l'accessibilité et l'entretien des locaux d'hébergement,
-  d'acteur de solidarité en organisant la collecte des centimes solidaires en tant que relais de l'Amicale de l'Institut Les Cent Arpents, devenue désormais Solidarité Enfance Handicap - BNPParibas Cent Arpents (SEH) avec un soutien élargi, au-delà de l'Institut, à l'ensemble des enfants en situation de handicap des collaborateurs de la Banque. Sans se substituer aux subventions publiques, les centimes solidaires, entièrement reversés à Solidarité Enfance Handicap, permettent de réaliser des projets profitant au collectif ou répondant à des besoins individuels de première nécessité qui ne pourraient se concrétiser sans ce soutien financier.

Vous souhaitez participer aux Centimes solidaires :

il vous suffit d'adresser votre demande à la Mutuelle via notre espace adhérent ou en cochant la case "J'adhère aux centimes solidaires" en 1^{ère} page du Bulletin de correspondance :

Je marque mon accord (et celui de mes ayants droit éventuels) pour que soient prélevés dès à présent les centimes après la virgule, sur chaque virement de remboursement qui sera crédité par la Mutuelle sur mon compte bancaire. Cet engagement sera renouvelé chaque année par tacite reconduction et dénonçable

immédiatement par simple demande via votre espace adhérent. Les sommes recueillies seront transférées à SEH et feront l'objet d'un reçu fiscal annuel (à partir de 10€ versés), donnant lieu à une réduction d'impôt de 66%.

“ En **2024** près de **36 K€** de dons ont été collectés au profit des Centimes solidaires.
N'hésitez pas à rejoindre les donateurs. ”

Une autre manière de donner aux bénéficiaires de l'Institut les Cent Arpents :

“ Vous souhaitez faire un don unique ou chaque année ?
Rendez-vous sur le site **www.centarpents.fr** rubrique **FAIRE UN DON** ”

LES QUESTIONS / RÉPONSES SUR LA MUTUELLE

“ Pourquoi la Mutuelle a changé son site internet en 2024 ? ”

Certains adhérents rencontraient parfois des difficultés sur l'ancien site avec des rubriques qui pouvaient parfois sembler manquer de clarté. L'ancien site ne répondait plus aux standards du marché en termes d'accessibilité, d'architecture technique et de sécurité informatique. Le nouvel espace, plus responsive sur les applications mobile, apporte une expérience digitale facilitée pour l'utilisateur : design attractif et ergonomie plus fluide, un site qui se charge plus rapidement, une sécurité à toute épreuve. ”

“ Pourquoi la Mutuelle a-t-elle fait le choix du contrat responsable ? ”

La Mutuelle du Groupe BNP Paribas s'inscrit dans une politique de santé responsable où tous les adhérents et les praticiens de la santé sont responsabilisés. Le contrat responsable c'est aussi une meilleure prise en charge des dépenses avec notamment (remboursement du Ticket modérateur, accès au 100% Santé, ...). De plus, la Mutuelle est soumise à une taxe de 13,27% et non 20,27% sur le montant des cotisations perçues ce qui permet une plus grande redistribution des cotisations via les garanties proposées. ”

“ Pourquoi la Mutuelle a décidé le déremboursement en 2023 des cures thermales ? ”

Les cures thermales sont très coûteuses tant en termes de montant remboursé que de gestion administrative et elles ne bénéficiaient qu'à une très faible minorité d'adhérents.

Par souci d'équité et afin de mieux rembourser certaines prestations plus largement utilisées (notamment les dépassements d'honoraires lors des consultations OPTAM), des choix ont été effectués dans une volonté de contenir les augmentations de cotisations. ”

“ Dois-je accepter lorsque mon opticien ou mon dentiste me propose de couvrir une dépense par la facturation d'un autre soin ou service ? ”

Non, déclarer à la Mutuelle un autre soin ou service ou prestation que celui réellement fourni est assimilé à une fraude, qui contrevient au Code de conduite du groupe BNP Paribas, puisque l'acte n'a pas eu lieu. ”

“ Dois-je adresser systématiquement mes factures de soins à la Mutuelle ? ”

J'adresse mes factures à la Mutuelle uniquement dans les cas suivants :

- **Soins non pris en charge** par l'Assurance Maladie mais figurant dans le livret des prestations de la Mutuelle.
- **En cas de dépassement d'honoraires** ou de la Base de Remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS).
- **Lorsque la télétransmission NOEMIE n'est pas active.**
- Après le règlement de la part mutuelle, dans le cadre du tiers payant partiel.
- Lorsque la Mutuelle du Groupe BNP Paribas intervient en tant que 2^e complémentaire santé. ”

“ Quand dois-je envoyer mes factures ? ”

Pour des soins pris en charge par l'Assurance Maladie, vous devez adresser vos factures après le remboursement par votre Caisse d'assurance maladie et après avoir vérifié si le remboursement automatique de la Mutuelle n'a pas déjà eu lieu. ”

“ J'ai acquis un équipement optique (monture et verres) le 6 février 2024, quand puis-je procéder à son remplacement ? ”

Le prochain achat optique ne pourra être pris en charge par la Mutuelle qu'à partir du 6 février 2026 (tous les deux ans). Le Fonds d'Action Sociale ne peut pas intervenir sur le reste à charge des équipements optiques. ”

“ J'ai acquis un équipement optique le 18 avril 2024, depuis j'ai un changement de correction touchant un seul œil. Puis-je prétendre à un nouvel équipement complet ? ”

Oui, toutefois, l'acquisition d'un nouvel équipement ne pourra être prise en charge par la Mutuelle qu'à partir du 18 avril 2025. Le Fonds d'Action Sociale ne peut pas intervenir sur le reste à charge des équipements optiques. ”

“ Il existe un Fonds d'Action Sociale au sein de la Mutuelle BNP Paribas. Quelles aides le Fonds d'Action Sociale peut-il financer ? ”

Le Fonds d'Action Sociale peut, sous conditions de ressources, soutenir les personnes les plus fragiles.

La participation peut porter sur une aide :

- aux personnes en situation de handicap,
- exceptionnelle et ponctuelle,
- sur des séances de psychomotricité, d'ergothérapie,
- à domicile :
 - * en sortie d'hospitalisation,
 - * pour les futures ou jeunes mamans (maladie/complication avant/après accouchement),
 - * à la personne.

Les aides versées ne sont pas une obligation de la Mutuelle envers ses adhérents. ”

LA FRAUDE, SOYONS VIGILANTS

La Mutuelle intensifie sa lutte contre la fraude à l'aide d'une nouvelle application de détection des fraudes qui s'appuie sur l'intelligence artificielle.

Qu'elle soit par opportunité (parfois sur l'incitation d'un professionnel de santé), ou organisée, la fraude à l'assurance, en raison du coût supporté par la Mutuelle, lèse l'ensemble des Adhérents.

Chaque fraude constatée vous expose à des poursuites y compris par l'entreprise pour les salariés.



EXEMPLES DE FRAUDES À L'ASSURANCE

- Transmission à la Mutuelle d'une facture de lentilles de contact pour couvrir le reste à charge sur l'équipement de verres + monture ou encore une paire de lunettes solaires.
- Transmission de fausses factures.
- Transmission de factures dont les actes sont différents des soins prodigués pour obtenir un remboursement plus élevé.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Faites-nous part de vos suggestions sur le présent
rapport via l'adresse courriel

paris_mutuelle_secretariat_general@bnpparibas.com

Rédaction : Mutuelle du Groupe BNP Paribas

Impression : Institut Les Cent Arpents, Esat Jean Pinaud

Ce document est imprimé sur du papier 100% PEFC provenant de forêts exploitées durablement

Agence interne 25_117 - V8 Simplifiée_20 mai 2025

